



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

ORDRE DU JOUR

1) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux connexes aux travaux neufs de voirie 2021 **M. GRUDÉ**

Dans le cadre des travaux neufs de voirie 2021 prévus sur la commune et qui relèvent de la compétence de l'Interco Normandie Sud Eure, il apparaît judicieux, dans un souci de synchronisation et de simplification, de coordonner parallèlement les travaux connexes restants de la compétence de la commune (espaces verts, mobilier urbain, pluvial et 1^{ère} signalisation de police).. C'est dans ce contexte qu'il convient de désigner une maîtrise d'ouvrage unique sur ces opérations, qui peut être assurée par l'INSE, de sorte à faciliter l'organisation du chantier. L'accord du conseil municipal est sollicité pour autoriser la signature de la convention correspondante prévoyant la prise en charge financière de la ville.

2) Conventions fonds de concours avec l'INSE relatives à des travaux neufs de voirie 2021 **M. GRUDÉ**

Ces travaux concernent les rues suivantes : rue du Canon, rue Thiers, ruelle des Près, rue Georges Bret. Il convient de valider les modalités financières de versement des fonds de concours et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

3) Exonération taxe communale d'aménagement – construction d'un béguinage de 25 logements sociaux locatifs par la Siloge **M. BENSALAH**

SILOGE projette la construction d'environ 25 logements locatifs destinés aux seniors dans le quartier de Vlaminck, avec un dépôt de permis de construire dans le courant de l'année 2022. Dans le cadre de cette programmation, SILOGE sollicite la commune pour apporter son soutien financier en accordant l'exonération de la taxe d'aménagement sur l'ensemble des logements sociaux.

4) Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de l'Eure **Mme DEPRESLE**

Nous avons délibéré le 26 octobre 2020 pour confier au Centre de Gestion le soin d'engager une consultation du marché en vue de souscrire un nouveau contrat groupe d'assurance de risques statutaires. A ce jour, le marché avec le candidat SOFAXIS est signé par le Président du CDG et il convient d'autoriser l'adhésion de la ville à ce nouveau contrat.

5) Affaires financières – ajustement des comptes **Mme GICQUIAUD**

Le passage à l'instruction budgétaire et comptable M 57 nous impose d'harmoniser l'ensemble de l'actif et d'autoriser en conséquence les ajustements nécessaires.

6) Adoption convention de partenariat entre la commune et l'Etat relative à la vidéoprotection urbaine **M. ANDRÉS**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre l'Etat et la commune de Verneuil d'Avre et d'Iton pour l'exploitation du dispositif de vidéoprotection. L'accord du Conseil municipal est sollicité pour autoriser M. le Maire à la signer.

7) Convention d'adhésion au service médecine du CDG27 **Mme DEPRESLE**

Les Centres de Gestions sont autorisés à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Il convient d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante et à procéder à toutes formalités afférentes.

8) Redevance occupation du domaine public gaz 2021 **M. BENSALAH**

Comme chaque année, le SIEGE nous communique le montant de la redevance à percevoir au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz pour l'année 2021. Une délibération est nécessaire pour percevoir cette redevance.

9) Information : Décision du Maire N°3/08/2021 portant passation d'un marché de services avec le groupe GERAUD **Mme GICQUIAUD**